

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 11 juillet 2014
(convocation du 1 juillet 2014)

Aujourd'hui Vendredi Onze Juillet Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, Mme FRONZES Magali, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, M. LAMaison Serge, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme. BOST Christine à Mme. KISS Andréa
M. PUJOL Patrick à M. LABARDIN Michel
Mme. AJON Emmanuelle à M. FELTESSE Vincent
M. AOUIZERATE Erick à M. BOUTEYRE Jacques
M. BONNIN Jean-Jacques à M. CAZABONNE Alain
Mme. BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. ANZIANI Alain
Mme. BOUTHEAU Marie-Christine à M. CHAUSSET Gérard
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stéphan
M. DAVID Yohan à M. ROBERT Fabien
Mme DELATTRE Nathalie à Mme DESSERTINE Laurence à partir de 11 h 40
M. FLORIAN Nicolas à M. BRUGERE Nicolas à partir de 11 h 30
M. FRAILE MARTIN Philippe à M. FETOUH Marik

Mme FRONZES Magali à M. DUPRAT Christophe à partir de 11 h 15
M. GARRIGUES Guillaume à Mme. CHABBAT Chantal
Mme. LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques
Mme. LAPLACE Frédérique à M. RAUTUREAU Benoit
Mme. LOUNICI Zeineb à M. MARTIN Eric
Mme MACERON-CAZENAVE Emilie à M. JUNCA Bernard à partir de 10 h 15
M. MILLET Thierry à M. MANGON Jacques
M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan à Mme. BREZILLON Anne
Mme PEYRE Christine à Mme ROUX-LABAT à partir 10 h 40
Mme. PIAZZA Arielle à M. LOTHaire Pierre
M. POIGNONEC Michel à Mme. THIEBAULT Gladys
Mme TOUTON Elizabeth à Mme CALMELS Virginie
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin à partir de 11 h 30

EXCUSES :

M. REIFFERS Josy, Mme. CAZALET Anne-Marie
LA SEANCE EST OUVERTE

**Forum de l'Economie Circulaire CICLE du 03 juillet 2014 - Subvention - Décision
- Autorisation -**

Monsieur RAYNAL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

1 – Présentation du forum de l'économie circulaire CICLE

Territoires & Co organise le 3 juillet 2014 la première édition de CICLE, forum de l'économie circulaire.

Dans le prolongement du forum Need, dont la vocation était notamment de contribuer au développement de l'économie verte, le forum CICLE de l'économie circulaire, qui se déroulera dans les locaux de l'INSEEC, H19 à Bordeaux, sera l'occasion de réunir les entreprises, les collectivités territoriales et les laboratoires de recherche engagés dans la mise en œuvre de démarches opérationnelles en matière d'économie circulaire au sein de leur entreprise ou sur leur territoire.

L'économie circulaire est une thématique porteuse, aussi bien au plan national que local. Un volet économie circulaire a été introduit dans le cadre de la réflexion sur la transition énergétique, des actions qui vont dans ce sens sont développées par les industriels dans le cadre de la nouvelle politique industrielle (exemple du plan « recyclage et matériaux verts »). La Région Aquitaine expérimente aussi ce concept en développant de nouvelles filières aux côtés des entreprises (exemple de la filière du plâtre).

Les enjeux de l'économie circulaire que sont la préservation des ressources naturelles, la sécurisation des approvisionnements de matière première, le développement de nouveaux modes de consommations (services et usages à privilégier) et de productions (éco-conception, écologie industrielle et territoriale,...), la recherche de synergie de mutualisation et de logique de circuits courts sont aussi des enjeux partagés par la Cub.

Cette première édition du forum a l'ambition de devenir un rendez vous annuel dont l'objectif est de mettre en avant les actions concrètes en matière d'économie circulaire sur le territoire aquitain, de valoriser et échanger les bonnes pratiques des territoires et des entreprises, de contribuer au développement de synergies entre acteurs privés et publics, notamment entreprises, laboratoires de recherche et collectivités territoriales.

Le forum s'organise sur une journée, avec deux grandes conférences plénières auxquelles participeront des intervenants nationaux tels que les représentants de l'institut de l'économie circulaire et 12 ateliers thématiques durant lesquels les entreprises et collectivités pourront témoigner de leurs actions en matière d'économie circulaire.

L'institut de l'économie circulaire remettra à l'occasion de ce forum les trophées nationaux de l'économie circulaire qui récompensent cinq entreprises et collectivités lauréates pour le succès de leur démarche.

En parallèle du forum CICLE, un premier colloque scientifique animé par l'APESA intitulé « Design for circular economy » s'adressera aux chercheurs et laboratoires universitaires et privés.

500 participants sont attendus pour cette 1ère édition du forum CICLE de l'économie circulaire.

2 - Budget prévisionnel de l'événement

La Communauté urbaine de Bordeaux est sollicitée à hauteur de 5 000 € pour participer à l'organisation du forum. Le budget prévisionnel est estimé à 93 000 € HT pour une assiette subventionnable de 88 000 € HT.

CHARGES	€ H.T	PRODUITS	€ H.T
Communication	22 000	Institutionnels Conseil Régional d'Aquitaine	20 000
Commercialisation	5 000	Communauté Urbaine de Bordeaux	5 000
Organisation et logistique	31 900	Ville de Bordeaux (subvention) Ville de Bordeaux (contributions nature)	5 000 5 000
Réception et animation	15 000	Ressources propres	58 000
Marketing conception	19 100		
TOTAL	93 000	TOTAL	93 000

Conformément au règlement d'intervention de la CUB, plus de la moitié du budget de l'événement provient de ressources privées.

Pour la Communauté Urbaine de Bordeaux, ce forum présente un intérêt au regard des engagements pris :

- en matière de croissance verte telle que promue dans le schéma métropolitain de développement économique car il mobilise et fédère les acteurs économiques engagés dans des démarches d'économie circulaire et met en exergue les nouveaux métiers de l'économie circulaire.

- en matière de promotion d'une économie performante et durable telle que développée au travers de son Plan Climat Énergie Territorial: la préservation des ressources naturelles et la mobilisation des acteurs publics et privés pour la mise en place de synergies de substitution et de mutualisation sur le territoire de la métropole. La Cub a soutenu à ce titre sur son territoire une étude d'opportunité d'écologie industrielle et territoriale qui se poursuit par des actions opérationnelles sur les parcs d'activités de la métropole, notamment sur l'écoparc.
- en matière d'éco-exemplarité au travers de son agenda 21 avec la mise en place d'une expérimentation «ressource papier» mise en œuvre dans le cadre d'un appel à projet relatif au tri de papier de bureau en flux dédié.

Dans ce cadre, il est préconisé qu'au titre de ses missions, la Communauté urbaine intervienne dans l'organisation de ce forum dans le cadre d'une subvention de 5 000 € soit 5,7 % de l'assiette subventionnable dont le montant s'élève à 88 000 €.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code général des Collectivités Territoriales,

VU le SMDE (Schéma Métropolitain de Développement Economique) adopté par délibération du Conseil communautaire du 25 mars 2011,

VU la délibération communautaire n° 2011/0084 du 11 février 2011 approuvant le plan d'actions du plan climat,

VU la délibération communautaire n° 2011/0711 du 14 octobre 2011 approuvant le plan d'actions de l'Agenda 21,

VU le Règlement d'Intervention de la Communauté urbaine de Bordeaux adopté le 25 mai 2012 relatif aux aides à l'organisation des manifestations,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT que le projet présenté par Territoires & Co pour l'organisation de la première édition de CICLE, forum de l'économie circulaire, répond aux critères des actions de la Communauté Urbaine en faveur du développement économique et du développement durable.

DECIDE

Article 1 : l'attribution d'une subvention de 5 000 € à Territoires & Co portant sur sa participation à l'organisation du forum CICLE le 3 juillet 2014,

Article 2 : autorise Monsieur le Président à signer la convention à passer entre la communauté urbaine de Bordeaux et Territoires & Co relative à l'organisation du 1^{er} Forum CICLE de l'économie circulaire et aux modalités de règlement de la subvention communautaire,

Article 3: le montant de la subvention sera imputé sur le budget principal de l'exercice en cours, n° opération 05P098O003, Article 6574, Chapitre 65, Fonction 90.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 11 juillet 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
29 JUILLET 2014

PUBLIÉ LE : 29 JUILLET 2014

M. JOSY REIFFERS